



Un observatoire pour agir ensemble



L'OGFH rassemble à ce jour 25 partenaires : chasseurs, forestiers, naturalistes, gestionnaires, scientifiques et décideurs autour d'un programme d'activités répondant aux besoins des gestionnaires et décideurs locaux.

Grâce à son fonctionnement unique, il permet de développer des approches innovantes au plan local et national. Son expérience est aujourd'hui reprise par d'autres régions.

Fonctionnement



«Une fédération d'expériences»

Membres actifs

Centre National de la Propriété Forestière
 Centre National de la Recherche Scientifique
 Chambre Régionale d'Agriculture de Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Conservatoire d'Espaces naturels de Rhône-Alpes
 Fédérations Départementales des Chasseurs :
 Ain/Hauts-Alpes/Ardèche/Drôme/Isère/Loire/Rhône/Savoie/Haute-Savoie
 Fédération Régionale des Chasseurs de Rhône-Alpes
 Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
 Office National des Forêts
 PEFC Rhône-Alpes
 Parc National des Ecrins
 Parcs naturels régionaux : Bauges/Chartreuse/Pilat/Vercors
 Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine
 Union Régionale des Associations de Communes Forestières de Rhône-Alpes

Instances associées

Conseils Généraux, Conseils Régionaux, Directions Départementales des Territoires, Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

Un observatoire pour mieux gérer l'équilibre "faune-flore"



Nous joindre



OGFH

ZI de Mayencin
 5, allée de Bethléem
 38610 GIERES
 Tél : 04.76.59.13.29
 ogfh@ogfh.org

www.oncfs.gouv.fr

Cette brochure a été publiée par l'Observatoire Grande Faune et Habitats avec le soutien financier de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes. Octobre 2011

Crédit photos :

B.Bellon, T. Chevrier (ONCFS), G. Collombet, G.Coursat (FDC Haute-Savoie), A. Csakvary (CRPF Rhône-Alpes), N. Daumergue, DREAL Rhône-Alpes, FDC Rhône, P. Gaudry (CRPF Rhône-Alpes), L. Genin, B. Hamann, N.Jean (FDC Hautes-Alpes), P.Marchand (ONCFS), J.Michallet (ONCFS), OGFH, P. Pione (CRPF Rhône-Alpes), PNR Pilat.

Conception et réalisation :
www.audeladesmots.fr

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement et certifiée PEFC





Grande faune et milieux naturels : concilier biodiversité et activités économiques

Espaces alpins et montagnards

Un peu partout en France, cerfs, chevreuils, chamois/isards, mouflons, bouquetins et sangliers se développent fortement. Il est aujourd'hui nécessaire de développer des outils de gestion intégrant ce patrimoine faunique avec les activités agricoles et sylvicoles.

C'est dans ce contexte qu'en 2002 chercheurs, gestionnaires et décideurs de Rhône-Alpes ont créé l'Observatoire Grande Faune et Habitats (OGFH).

Son objectif : aider à gérer durablement la grande faune et son environnement.

Grâce aux plus récentes avancées scientifiques en écologie et à son expérience, l'OGFH apporte un véritable soutien technique auprès des gestionnaires et des décideurs.



Espaces forestiers et agricoles

«Entre recherche et gestion... pour l'action»

Un suivi écologique et scientifique

L'Observatoire anime un suivi de l'état d'équilibre entre les ongulés sauvages et leur environnement, à partir de son réseau de territoires de référence en Rhône-Alpes et Provence-Alpes Côte d'Azur.

Ce suivi s'appuie sur une batterie d'indicateurs écologiques mesurant :

- 1 l'abondance des différentes espèces d'ongulés,
- 2 leur condition physique,
- 3 leurs impacts sur les milieux naturels.

Ces données pluriannuelles procurent aux instances décisionnelles un tableau de bord de premier choix pour orienter leurs prises de décisions en faveur d'un meilleur équilibre agro-sylvo-cynégétique.

Principaux axes de suivi



Historique de la gestion



Evolution démographique
(Indice Kilométrique et autres indices d'abondance)

«Un espace d'échange régional et local»



Condition physique des animaux

(Masse pondérale, longueur des os longs, longueur des cornes...)



Qualité des milieux et impact des ongulés
(Taux de consommation des végétaux)

... pour étudier, rassembler et mieux gérer

L'observatoire participe à la définition des politiques environnementales publiques en assurant diverses missions d'intérêt général :

Quelques applications :

- 1 Expertises, études d'impact, dispositifs de suivis,
- 2 Analyse et partage des données,
- 3 Aide à la médiation et à la concertation,
- 4 Aide aux décisions de gestion,
- 5 Publications, formations pratiques, etc...



Atelier pratique sur le terrain



Aménagements de milieux en faveur de la grande faune



Exemples de publications de l'OGFH

«Un outil d'aide à la décision»